



COMMUNIQUE DE LA SECTION CGT FINANCES PUBLIQUES 91

La Première ministre Elisabeth Borne a annoncé, mardi 11 octobre 2022, la réquisition des salariés grévistes d'Exxon Mobil, et menace de faire intervenir les forces de police pour débloquer les dépôts de carburant.

La section CGT Finances Publiques 91 condamne cette décision illégale. Comme l'a rappelé l'OIT dans sa condamnation de la France en 2010, la réquisition ne doit concerner que les activités essentielles (véhicules sanitaires, de secours, de sécurité, etc.) L'organisation et le ravitaillement de celles-ci est de la responsabilité du gouvernement. Pour ce faire, la France s'est dotée de soi-disant stocks d'essence « stratégiques ». Le gouvernement choisi la répression des travailleurs plutôt que de faire pression sur le patronat.

Depuis plus de 3 semaines les salariés des raffineries et dépôts français des deux multinationales Total Énergies et ExxonMobil (Esso) sont en grève reconductible pour exiger de véritables augmentations générales des salaires de 7,5 à 10% pour couvrir l'inflation (supérieure à 6%) et partager les milliards de bénéfices.

Les annonces faites dans les médias sur les salaires « indécentes » des grévistes par un communiqué de TOTAL Energie participe à la désinformation honteuse. Quelques éclairages, ce chiffre de 5000 euros annoncé est en fait le salaire moyen... Ainsi, L'accord salarial du 3 octobre 2022 dans la branche Pétrole (que la CGT n'a pas signé) donne la réalité des salaires. Comme beaucoup d'autres grilles dans de nombreux champs professionnels, les premiers coefficients (130 à 200) sont inférieurs au Smic et nécessitent le versement d'une prime voire plusieurs primes pour l'atteindre. Un opérateur de raffinerie (coefficient entre 170 et 215) commence donc au Smic ! Nous sommes loin des 5000 euros annoncés par la direction de Total !

Son PDG, Patrick Pouyanné, s'est accordé une augmentation de 52 %, portant son salaire annuel à 5,9 millions d'euros. C'est 167 fois le salaire annuel médian des travailleurs de Total en France.

Total Energie joue même la provocation en annonçant au début du mouvement le versement de 2,6 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires pour le 1^{er} semestre.

A cela, nous pouvons rajouter les 150 milliards d'aides publiques (nos impôts) dont se gavent les entreprises du CAC 40 et qu'elles reversent honteusement en dividendes ! Au lieu d'utiliser la force face aux grévistes, le gouvernement devrait exiger que ces dividendes soient redistribués aux salariées qui en ont grand besoin et de forcer TOTAL Energie à se mettre autour de la table des négociations.

La grève n'est jamais décidée par plaisir mais reste le seul outil à disposition des salariés quand le patronat refuse toute négociation. Les justes revendications salariales portées par les grévistes et la CGT des raffineries, comme partout en France aujourd'hui, sont en cette période d'inflation et d'explosions des dividendes plus que légitimes voire vitales.

Les agents de la DGFIP aussi, comme tous les fonctionnaires, ont vu fondre leur pouvoir d'achat de 20 % depuis 15 ans : ce ne sont pas les 3,5% octroyés par le gouvernement qui peuvent compenser la hausse du coût de la vie.

Le mouvement entamé par les salariés des raffineries est un point d'appui pour tous les salariés pour faire valoir leurs légitimes revendications en matière de salaires.

La CGT Finances Publiques 91 exige la levée de toutes les menaces de réquisition et l'ouverture immédiate de véritables négociations. Elle apporte tout son soutien aux travailleurs grévistes.